

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La guerre des codes criminels annotés

JAMIE FURNISS ET KEITH HANNA

Étudiants à la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa

**Guy COURNOYER, Gilles OUIMET, *Code criminel annoté 2003*,
Montréal, Les Éditions Yvon Blais, 2002, 2316 pages,
ISBN 2-89451-588-X.**

**Alain DUBOIS, Philip SCHNEIDER, *Code criminel
et lois connexes annotés 2003*, Brossard,
Publications CCH ltée, 2002, 2211 pages,
ISBN 2-89366-402-4.**

Avec la prolifération des codes criminels annotés, une analyse comparative de ces codes semble à point. Nous limitons cet effort au *Code criminel annoté 2003* par Guy Cournoyer et Gilles Ouimet, et au *Code criminel et lois connexes annotés 2003* par Alain Dubois et Philip Schneider. Nous n'avons choisi que ces deux livres pour deux raisons : d'abord, ils sont les deux seuls codes annotés de langue française; ensuite, ils sont les deux seuls codes annotés au Canada qui reproduisent intégralement les lois, c'est-à-dire qui les présentent dans les deux langues officielles.

Comme la loi au Canada s'exprime dans les deux langues et qu'on doit avoir recours aux deux versions de la loi pour l'interpréter, chacune des versions n'est, en réalité, que la moitié de la loi. Nous n'avons voulu travailler qu'avec des lois complètes. Avant 2003, le code Dubois/Schneider ne présentait que la version française de la loi, mais cette aberration a été corrigée avec la parution de la plus récente édition. Le code Cournoyer/Ouimet, pour sa part, publie la version intégrale de la loi dès sa première édition en 2002 qui, soit dit en passant, marque la fin de la publication du code Dubois/Schneider par les Éditions Yvon Blais. Ce code est